

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W21-674921

108261

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	1803	Société :	DAN
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BENANI MOHAMMED			
Date de naissance :		1963	
Adresse :		BAY HARRI DERR EL Houaria x/12 bloc 202	
Tél. :		0661 42 03 58	
		Total des frais engagés : 4448,70 Dhs	

Cadre réservé au Médecin		حقل المخصص في أمراض وحرارة العصب
Sachet du médecin		شارع واد برقع - 54 البلد 31 15 69 06 95 73 04 95 05 22 89 75 39
Date de consultation : 11 Mars 2022		
Nom et prénom du malade : SEMBALI Nayal Age :		
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie : Ennemah de l'epatite au pene		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : vers 17/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :.....

Le : 17/08/22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 Mars 2021	ca	2.000	INPE: 091169292	خاصي في أمراض و احة العيون ش.المنصورة ٢٣٣٣ - ٤٤٣٣ - ٣٣٣٣ الدكتور العيني 0102 1858 06 66 73 04 85 06 2 20 15 2

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
M. TAHLIR HASSANI 10 Ave Afshani Hay Hesabi - Ghasbafan TEL: 0522 90 25 03 - Fax: 0522 90 46 04	11/03/22	148,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE LE BEAU COIN Opticien Optométriste Bd. Moudibou Keita bloc J N°70 GSM: 06 25 27 25 92 - Casa	16.03					3800.00

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le : 11 Mars 2022

28,60

SEMBALINATot

1) chibrocachan colpe



2) ZaPeng coffee



7.1.7. $\text{yante } 2/5 = \text{ju} \text{ o} \text{ o}$

العنوان
الموسم



ادى الاجان

CELLUVISC® 4mg/0.4ml



8"18001"251414
Distribué par les laboratoires AERIC PHAR

PPV: 44DH40

54، شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو مجموعة "Q" الطابق السفلي الألفة - الدار البيضاء
54, RDC Groupe "Q" - Bd. Oued Daraâ, (Près Institut Abdou) Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 89 75 38
GSM : 06 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95 • E-mail : docteur.marouani.mostapha@gmail.com

Docteur El Marouani Mustapha

OPHTHALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux

ANGIOGRAPHIE - LASER

• Ancien Médecin Attaché à l'Hôpital Central de Nancy - France

• Ancien Médecin des Forces Armées Royales

• Ancien Médecin à la Fondation Internationale "AL BASSAR"

الدكتور المرانى مصطفى

اختصاصي أمراض وجراحة العيون

تصوير الأوعية - الليزر

• طبيب سابق بالمستشفى المركزي ببناتسي - فرنسا

• طبيب سابق بالقوات الملكية المغربية

• طبيب سابق لدى مؤسسة البصر العالمية

ORDONNANCE DE VERRES CORRECTEURS

SEMBALI Najar

D

(OEil droit)

G

(OEil gauche)

Porter

Habituellement:

+0.75 (- 0.75 à 80)

+0.75 (- 0,5 à 90)

Porter pour
la lecture :

add + 2,0 ope

avec lunette

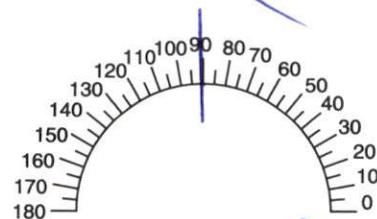
V. Progressifs



OPTIQUE LE BEAU COIN
Opticien - Optométriste
Bd. Moudibou Keita bloc J N°70
GSM: 06 25 27 25 98 - Casa

Casablanca, le :

11 Mars 2022



الدكتور المرانى مصطفى
اختصاصي أمراض وجراحة العيون
شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو)
الدار البيضاء
البلد
Signature
08 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95
08 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95

54، شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو) مجموعة "Q" الطابق السفلي الألفة - الدار البيضاء

54, RDC Groupe "Q" - Bd. Oued Daraâ, (Près Institut Abdou) Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 89 75 38

GSM : 06 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95 • E-mail : docteur.marouani.mustapha@gmail.com

Optique Le Beau Coin



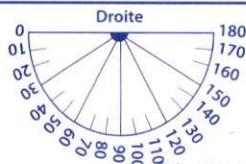
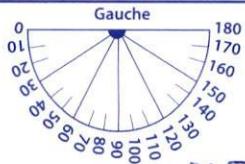
OPTIQUE LE BEAU COIN

Opticien - Optométriste
Bd. Moudiboukeita bloc J N°70
GSM: 06.25.27.25.92 - Casa

FACTURE N° 0000212

Casablanca, le: 16.03.2022

M: SENBALI NAJAT



Loin	Sphère	+ 0.75	Sphère	+ 0.75
	Cylindre	- 2.75	Cylindre	- 0.75
	Axe	80	Axe	90
Prés	Sphère		Sphère	
	Cylindre	0.75	Cylindre	0.75
	Axe		Axe	

Monture: OPT: One 1000.00

Verres: verre que 1 herte gris 2 800.00
+ verre que bleu

Total: 3800.00 T.M.C

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de:

petit ciel 312

Payé Espèce

Bd Moudiboukeita, Bloc «j» N° 70 - Casablanca - GSM : 06 25 27 25 92

Patente : 36612797 - I.F : 50791172 - R.C : 335648

ICE : 00179006000087